



FICHE DE PROFIL DE POSTE

Poste : CTF ARBITRAGE	Structure Employeur : Ligue de Handball des Pays de la Loire
Convention Collective : C.C.N.S – Groupe 5	Type de Contrat : C.D.I Nombre d'heures : 35 h hebdomadaires soit 1540 heures par an
Métier : CTF chargé de mission pour l'arbitrage au sein de la Ligue de Handball des Pays de la Loire et déplacements possibles sur le territoire national.	

1 – DEFINITION DU POSTE

- ✓ Uniformiser les formations départementales des Juges Arbitres Jeunes et des Juges Arbitres Départementaux et la validation des compétences.
- ✓ Former les Juges Arbitres Jeunes au sein du Pôle Espoir.
- ✓ Mettre en place un suivi des écoles d'arbitrage en relation avec les Animateurs et Accompagnateurs Club de Juges Arbitres Jeunes club.
- ✓ Communiquer autour de l'arbitrage (Interne & Externe).
- ✓ Former des formateurs Juges Arbitres, des Juges Superviseurs, des accompagnateurs de Jeunes Arbitres, des secrétaires de table, des chronométreurs,...
- ✓ Etablir une relation avec le milieu scolaire et universitaire : UGSEL, UNSS & FFSU.

2 – LIAISONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Autorité :

- ✓ Sous la responsabilité du Président de la CTA, en liaison étroite avec le Directeur Administratif et Financier de la Ligue.

Responsabilités :

- ✓ Le CTF ARBITRAGE exerce son activité, en utilisant les supports liés à son activité et dans la limite de sa lettre de mission.
- ✓ Travailler en relation directe avec les Présidents de la CTA, le DAF et les CTS.
- ✓ Développer et mettre en œuvre la politique de la Ligue dans le cadre du projet territorial et de la réforme de l'arbitrage
- ✓ Etablir des compte-rendus et des articles des actions à la CTA
- ✓ S'assurer du suivi administratif des actions menées.



3 – DESCRIPTION DES MISSIONS ET PRINCIPALES ACTIVITES

➔ Il est rattaché à la CTA et il est membre de l'ETR, il a en charge l'application de la politique territoriale d'arbitrage définie par le Président de la CTA et le conseil d'administration de la ligue.

MISSION de FORMATION

Formation des Juges Arbitres Jeunes

- Planifier, organiser et encadrer les stages sur le Territoire (JAJ T1, T2 & T3).
- Former, encadrer et suivre les Juges Arbitres Jeunes du Pôle Espoir.
- Encadrer le respect des référentiels de formation définie par l'IFFE et définir les contenus de formation (ruban pédagogique) par niveau d'exigence.
- Organiser et participer aux Inter Comités, Inter Ligues, Inter Pôles.
- Organiser la formation de jeunes officiels en milieu scolaire et universitaire : UNSS, UGSEL, FFSU.

Formation des Juges Arbitres Adultes.

- Organiser et encadrer les stages sur le Territoire (JA T1, T2 & T3).
- Etablir et encadrer le respect des référentiels de formation et définir les contenus de formation par niveau d'exigence.
- Mettre en œuvre des modules de FOAD (formation ouverte à distance).

Formation dans le cadre de l'Institut Territorial de la Formation et de l'Emploi.

- Organiser les formations des animateurs d'École d'Arbitrage.
- Organiser les formations des accompagnateurs d'École d'Arbitrage.
- Organiser les formations des Juges Superviseurs Territoriaux.

MISSION RELATIONNELLE

- Relations avec les Comités Départementaux pour établir et uniformiser les plans de formation JA et JAJ selon les directives de la CCA et de l'IFFE.
- Participer aux différents regroupements territoriaux.
- Plan de féminisation de l'arbitrage
- Relations avec le secteur et la CCA.
- Poursuivre les relations avec le milieu scolaire et universitaire.
- Assurer le suivi des JAJ du Pôle en relation avec les parents, les clubs et le lycée.
- Poursuivre les relations avec les clubs (clubs en difficultés, écoles d'arbitrage).

MISSION ADMINISTRATIVE

- Organiser et planifier les stages JAJ et Adultes.
- Désigner les Juges Arbitres Jeunes sur les compétitions jeunes du territoire.
- Etablir obligatoirement des bilans suite à une mission en fonction de la demande du Président de la CTA.
- Etablir le bilan de l'arbitrage territorial en étroite collaboration avec le Président de la CTA et de l'ITFE.
- Etablir une fiche récapitulative des suivis par binôme JAJ.
- Concevoir le mémento de l'arbitre.
- Contribuer à la construction du plan d'arbitrage territorial.

DIVERS

- Préparation et mise en place des « Colloques de mise en place de la réforme de l'arbitrage en milieu territorial.
- Préparation et participation aux réunions du groupe de travail de la réforme de l'arbitrage en milieu territorial.
- Préparation et participation aux réunions de la Commission Territoriale d'Arbitrage.
- Relations avec les acteurs scolaires et universitaires (USEP, UNSS, UGSEL, FFSU).



4 – EXIGENCES DU POSTE

Compétences et exigences :

- ✓ Diplôme : Bac+2.
- ✓ Etre titulaire d'un diplôme d'état (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, BEES).
- ✓ Si possible, avoir une certification de formateur au niveau fédéral.
- ✓ Permis de conduire + véhicule afin de se déplacer sur le territoire national.
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, Microsoft Outlook, internet, etc...).
- ✓ Avoir des disponibilités sur les soirées, les week-ends et les vacances scolaires dans le respect de la CCNS.

Expérience souhaitée :

- ✓ Pratiquer l'activité Handball.
- ✓ Etre arbitre championnat de France avec priorité à l'arbitrage.
- ✓ Avoir des qualités relationnelles, d'engagements, pédagogiques et d'organisation.
- ✓ Avoir des notions sur le logiciel DARTFISH.

Connaissances requises (savoir) :	Compétences techniques requises (savoir-faire) :	Compétences relationnelles (savoir-être) :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître le milieu associatif et fédéral. ➤ Utiliser les outils informatiques (Word, Excel, Power Point, Microsoft Outlook, Dartfish). ➤ Savoir rédiger correctement (sans faute d'orthographe et en utilisant un vocabulaire adapté) un document écrit : rapport, projet, document administratif, etc... ➤ Avoir de solides connaissances et compétences en matière d'arbitrage du Handball. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser son emploi du temps en fonction des impératifs et des priorités. ➤ Coordonner et animer des séquences de formations vers un public ciblé. ➤ Respecter le budget alloué en fonction des missions. ➤ Construire des outils de formation et d'évaluation. ➤ S'adapter aux différents publics. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ S'intégrer à une équipe de travail. ➤ Travailler dans le milieu associatif. ➤ Etre à l'écoute des interlocuteurs. ➤ Communiquer (écrit et oral) les actions. ➤ S'investir avec passion et militantisme dans différentes missions. ➤ Transmettre des valeurs.

5– MOYENS MIS A DISPOSITION.

- ✓ Un bureau au siège de la Ligue.
- ✓ Un ordinateur portable.
- ✓ Un téléphone portable.



6- CONDITIONS DE TRAVAIL.

- ✓ **Durée de travail hebdomadaire** : 35 h par semaine.
- ✓ **Période d'essai** : 2 mois.
- ✓ **Horaires** : Réparties en journée, soirée, week-end et pendant les vacances scolaires.
- ✓ **Localisation du Poste** : Le siège administratif est situé à Segré-en-Anjou-Bleu dans le Maine-et-Loire
- ✓ **Localisation des missions** : Elles sont situées sur le territoire régional avec des possibilités de déplacements sur le territoire national.
- ✓ **Rémunération** : Groupe 5 de la CCNS et sur 13 mois, tickets restaurants et remboursement des frais de déplacements professionnels pour effectuer les missions

- ✓ **Date d'embauche souhaitée** : Le 2 Avril 2018

7- COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE ?

- ✓ Envoyer votre lettre de motivation + CV par mail à 6200000@ffhandball.net

- ✓ Si vous avez la moindre interrogation, vous pouvez joindre le Directeur Administratif & Financier de la Ligue de Handball des Pays de la Loire – Monsieur Stévann PICHON au 06.08.30.43.66 ou par mail à stevann.pichon@handballpaysdelaloire.fr

- ✓ Votre candidature est automatiquement transmise aux personnes en charge de ce dossier. Un accusé de transmission vous sera adressé par e-mail.